

LES FAITS DU JOUR

Louis Lepage, âgé de 90 ans, est mort subitement samedi, au village St Charles, Québec.

L'honorable F. Langelier a été invité à assister au banquet qui sera offert à M. Blake, le 14 courant, à Londres, Ontario.

Il paraît certain que M. Jos. Duhamel, C. R., se présentera contre M. Beaugrand comme candidat à la mairie, à Montréal.

L. M. Dudlow, le vétéran des acteurs de l'Amérique et peut-être du monde entier, vient de mourir à St Louis, Mo., à l'âge de 90 ans.

La messe de "Jeanne d'Arc" par Gounod, sera exécutée en la cathédrale de Rheims le jour-anniversaire du couronnement de Charles Sept.

M. J. A. Chicoyne vient d'être nommé administrateur et rédacteur-en-chef du *Pionnier de Sherbrooke*. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

Un nommé Perreault est tombé du second étage de l'abattoir de la partie Ouest de Montréal et s'est fait des blessures graves à la tête. Sa condition est très critique.

M. Leblanc, M. P. pour Laval, doit épouser prochainement Melle Beaudry, de Montréal. Ses amis lui ont offert, à cette occasion un banquet complimenter au Windsor.

L'honorable Thomas White était de passage à Hamilton, Ont., samedi. Il est aujourd'hui à North York, et doit, ce soir, adresser la parole à un nombreux auditoire.

Le caporal Joseph Taylor, de la police de Montréal, s'est suicidé, samedi soir, en se tirant un coup de revolver dans la tête. Son père est dentiste à Manchester, Angleterre.

La maison Joseph Hamel et rare de Québec, a résolu de se dissoudre et de liquider ses affaires. Cette dernière opération prendra plus d'un an. MM. Hamel se retirent du commerce avec de jolies fortunes.

Nous venons de recevoir le numéro-prospectus du journal "La Justice" publié à Québec sous la direction du lieutenant A. Nyot. La nouvelle publication ne commencera à paraître régulièrement que le 20 courant.

La nouvelle chambre des Communes en Angleterre compte quatre-vingt-trois catholiques parmi ses membres; soixante-trois-neuf élus en Irlande, trois en Angleterre et un en Ecosse. M. Macfarlane est le représentant catholique pour l'Ecosse, et c'est le premier député catholique depuis la réforme.

Au nombre des projets de loi qui seront soumis à la prochaine session locale d'Ontario par la ville de Toronto s'en trouve un "Pour accorder à la municipalité le contrôle sur toute place d'amusement, aux fins de faire cesser tous ceux qu'elle jugera d'un caractère immoral; accorder des licences aux maisons où l'on vend des cigares et à manger, et les placer sous la surveillance de la police."

Madame Thomas Byfield
née DUMOUCHEL,
147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield.

On annonce que le sénateur Peletier et M. Gasgrain, M. P., sont devenus propriétaires de l'Electeur. M. Charles Langelier aurait été élu tout simplement éconduit, de même qu'il l'a été à Lotbinière, toujours par ses amis. On aurait craint que les tuyaux Beemer ne pussent résister à la pression.

Dans une entrevue avec l'un des reporters du *Star*, le major Walsh, autrefois de la police d'Ontario, a déclaré que le gouvernement doit prendre sans délai des mesures vigoureuses pour empêcher les Sauvages de se révolter. D'après lui, les tribus font preuve d'un esprit turbulent qui indique de mauvaises dispositions.

M. Achille Valin, machiniste de Montréal, doit partir pour Paris la semaine prochaine, dans le but de soumettre au célèbre manufacturier, M. Marioni, le modèle d'une presse améliorée et simplifiée qu'il vient de terminer. M. Valois prétend que sa presse est aussi rapide et parfaite que toutes celles aujourd'hui en usage et va coûter moitié moins cher.

M. Elisée Beaudet a accepté la candidature dans le comté de Lotbinière, et la lutte électorale a commencé le jour des Rois par la rencontre des deux candidats dans la paroisse de Lotbinière.

Les nouvelles, dit *Le Courrier du Canada*, que nous recevons des différentes parties du comté sont excellentes et nous apprennent que M. Beaudet sera élu par une grande majorité. Le comté de Lotbinière ne pourra pas être plus diguement représenté. L'élection aura lieu prochainement.

UN MARIAGE ROYAL EN VUE

Londres, 10.—Le prince Léopold, de Prusse, fils unique du prince Frédéric Charles, frère de la princesse Louise Margaretha, duchesse de Connaught, est en visite à Sandringham et à Osborne. On lui prête l'intention de rechercher la main de la princesse Louise Victoria, fille aînée du prince de Galles. Le prince Léopold est dans sa vingtième année et la princesse Louise entrera dans sa dix-huitième au mois de février.

LA METHODE DE PASTEUR

Paris, 8.—M. Pasteur est très mécontent de la rumeur qu'il a donné au Dr Billings l'autorisation de pratiquer l'inoculation de la rage en Amérique. M. Pasteur a dit, hier: Je n'ai donné aucune autorité au Dr Billings ou à aucun autre de pratiquer en mon nom le traitement contre la rage. Il n'y a aucun secret dans ma méthode. Elle a été publiée par l'Académie des Sciences, de Paris, et dans le rapport publié par M. Wassermann. M. Pasteur reçoit des centaines de lettres d'Amérique. Plusieurs viennent d'amateurs de chiens qui prétendent avoir des remèdes infallibles contre la rage. Un américain est allé trouver le docteur, hier, et lui a proposé de fonder un grand institut en Amérique pour le traitement de la rage, lui offrant les deux tiers des profits.

L'INONDATION

L'inondation, dit *La Minerve* de ce matin, dont on se croyait exempté samedi, a pris des allures alarmantes, hier avant-midi, vers 10 heures, moment où l'eau commença à gagner du terrain.

De 10 heures à 5 heures de l'après-midi, le niveau de l'eau s'est élevé de 4 pieds et toute la Pointe Saint-Charles, le Griffintown et la rue des Commissaires furent inondés.

L'eau avait aussi submergé la rue des Commissaires vis-à-vis le marché Boniours.

Vers 5 heures du soir, un changement subit s'opéra, le vent qui poussait la glace changea de direction et l'eau commença à baisser. A 6 heures, elle avait baissé de 10 pouces environ, durant la veille elle continuait à se retirer et nous épargna des désastres qui étaient fort à appréhender. Cependant, nombre de familles du Griffintown et de la Pointe Saint-Charles ont dû déménager durant la journée et dans plusieurs rues on vit se renouveler les tristes scènes du printemps dernier, nombre de familles se sont trouvées dans une situation voisine de la détresse.

A L'INSTITUT

Les Cours du Cercle des Familles de l'Institut ont été repris hier soir, sous la présidence de M. F. R. E. Campeau, en présence d'un auditoire d'élite, au premier rang duquel on remarquait le R. Père Fillâtre, O. M. I., et plusieurs autres prêtres du collège d'Ottawa.

Le R. Père Nolin, O. M. I., dont le talent littéraire est bien connu, a lu un travail charmant et instructif sur Aristophane et ses œuvres, faisant ressortir avec bon goût et habileté les similitudes et les dissimilitudes qui existent entre l'époque où vivait le philosophe et le poète grec et la nôtre.

Flagellant l'immoralité qui se rencontre dans la plupart des ouvrages d'Aristophane, le savant conférencier fait remarquer l'immense distance qui sépare la licence des temps païens de la modestie des siècles chrétiens.

Il a ensuite terminé son travail par un éloge bien mérité du talent poétique d'Aristophane.

A part cette conférence, l'auditoire a acclamé chaleureusement le chant et la musique de M. Richard, Fanning et St Jean, de M. Beaudry, J. L. Richard, J. B. Pigeon et Mathé.

A LA SALLE STE ANNE

Un auditoire nombreux s'était donné rendez-vous à la salle Ste Anne, hier soir, pour entendre la conférence de M. l'abbé Prud'homme sur l'Egypte et la Terre Sainte.

Nous aimerions pouvoir donner ici une juste idée du mérite et de l'intérêt du travail du savant conférencier, mais nous avons reculé devant la tâche de défigurer une telle œuvre par l'analyse, espérant qu'il nous sera permis, un de ces jours, d'en communiquer le texte même à nos lecteurs.

La partie musicale de la soirée a été fort goûtée, de même que les exhibitions de vues et panoramas des pays à travers lesquels M. l'abbé Prud'homme a promené ses auditeurs.

LE MONDE ET LA VILLE

Le nouveau conseil municipal de la cité d'Ottawa s'assemblera pour la première fois ce soir.

Dimanche prochain, il y aura grande représentation dramatique et musicale à la salle St Jean Baptiste. Que tout le monde se fasse un devoir d'y assister.

Il y aura demain soir, réunion du Bureau des Ecoles Séparées. On y procédera au choix d'un président pour l'année courante. M. Smith est mentionné comme devant être le dignitaire en question.

A la Basilique, hier, M. l'abbé Sloane a fait un chaleureux appel à la charité publique en faveur de la société St Vincent de Paul, dont les ressources, a-t-il dit, sont complètement épuisées.

Les patrons de l'Orphelinat St Patrick ont élu, hier soir, les officiers suivants pour 1886: Président, Wm McCaffrey; vice-président, J. A. McCabe; trésorier, Wm Wall; secrétaire, Richard Devlin; comité des finances, P. E. Ryan, T. Burns et Alex. Grant.

La semaine dernière, les citoyens de la Pointe Gatineau ont présenté à M. l'abbé Cousineau, enfant de la paroisse récemment ordonné prêtre, une belle et sympathique adresse accompagnée d'une bourse bien remplie, à l'occasion de son départ pour Buckingham où il est nommé vicaire.

Dimanche prochain, à la Basilique, le R. Père Lacombe prêchera à la grand-messe. Il fera ensuite une quête en faveur des missions du Nord-Ouest, qui ont été cruellement éprouvées et dévastées durant l'insurrection du printemps dernier. Sa Grandeur Mgr Grandin, évêque de St Albert, prélève actuellement des semblables aumônes dans la province de Québec. Nous prions tous nos coreligionnaires d'Ottawa de donner généreusement.

Vos occupations, M. A. Adam a donné sa démission comme président du Club Dramatique de l'Institut, et a été immédiatement remplacé par M. Ed Chateaufort. Il existe une entente parfaite entre les membres du club et tout va à merveille. "La prière des naufragés" est actuellement à l'étude, et sera représentée le 7 février prochain au profit de l'œuvre de la société Ste Elizabeth. Il y aura répétition mercredi à 8 hrs p. m.

On doit jouer ce soir, au Théâtre Royal, le célèbre drame militaire de Tilton "Lynwood". Cette œuvre est l'une des plus remarquables du théâtre américain et contient un récit très-exact et on

ne peut plus original des principaux épisodes de la guerre civile du Nord et du Sud des Etats Unis. Interprétée par M. Gilmour et ses sociétaires, elle ne saurait manquer d'offrir un puissant intérêt. Qu'on se le dise et qu'on aille l'entendre en foule.

On se souvient qu'il y a quelques temps l'orphelinat St Joseph perdait le seul cheval qu'il possédait. Nous sommes heureux d'apprendre que grâce au dévouement charitable de MM. A. D. Richard, A. Renaud, boulanger, et Ed. Chevrier, qui n'ont aucunement épargné leurs pas et démarches en cette circonstance, la bienfaisante institution a reçu cadeau, ces jours derniers, d'un cheval plus beau et meilleur que celui dont la perte semblait lui causer un tort irréparable.

Samedi soir, 9 courant, un grand nombre de typographes canadiens-français se réunissaient chez M. A. Ducharme, 448 rue Sussex, et présentaient à M. Herménégilde DeGagné, un confrère typographe, une adresse accompagnée d'un magnifique cadeau, à l'occasion de son prochain mariage.

Quoique pris à l'improviste, M. H. DeGagné sut trouver des paroles heureuses à l'adresse des amis, et après force rasades, chansons, etc., on se retira à une heure assez avancée de la soirée.

Tout club ou société aura l'usage d'une chambre ou salle, soit pour tenir une assemblée ou tout autre réunion au restaurant International, 12 et 14 rue George.

Mutualité, lunchs, etc., préparez le plus promptement possible.

Les obsèques de madame Octave Lafrémouille ont eu lieu à 10 hrs ce matin, en la Basilique.

Dans les rangs du cortège funéraire qui était très nombreux, nous avons remarqué un groupe d'environ 75 dames de la Congrégation de Ste Anne, dont la défunte était membre, et tous les enfants de l'Orphelinat St Joseph assistaient au service chanté par M. l'abbé Campeau.

Les porteurs des coins du poêle étaient Son Honneur le maire McDougall, MM. John Heney, A. D. Richard, Elz. Brousseau, O. Durand, et L. Bellemare, accompagnés de mesdames A. D. Richard, O. Durand, A. Foisy, E. G. Lavardure, Roy et Boulay.

A l'orgue, M. A. Beaudry a rendu avec beaucoup d'effet "Les Adieux" de Schubert, et M. S. Drapeau a chanté avec son talent acoustique un touchant cantique de circonstance.

Toute la cérémonie a été très-solennelle et très-imposante.

AVIS SPECIAUX

Je suis heureux d'informer tous les marchands et tous les employés de bureaux qu'il leur sera servi un dîner chaud depuis midi jusqu'à 2 hrs p. m. J. W. L. NCTO, Restaurant International, 12 et 14 rue George.

P. S.—J'ai aussi deux chambres à louer.

La Sprucine.—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

Encore une fois, l'éclair s'allume et le ciel va tonner, pour éclaircir notre horizon par ses bienfaits.

Seigneur que votre bonté est grande, en daignant si bien nous protéger; toujours de vos enfants vous vous faites bien comprendre, surtout à l'heure du danger.

Montres, jongs de mariage et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon l'argent sera remis. Chez H. Norez, rue Rideau, No 30.

COUR DE POLICE

(Présidence du juge O'Garra)
Ottawa, 11 janvier 1886.

B. Forbes, ivresse, cause remise à mercredi.

Bazène Sylvain, ivresse, \$2 d'amende et \$3 de frais.

Jos. Dumais, pour avoir laissé son cheval libre dans la rue, \$2 d'amende et \$2 de frais.

James Byrne, pour avoir volé deux œufs à M. Jas C. Brown, acquitté.

PERDU OU VOLÉ

Du No. 245, rue de l'Eglise, un petit chien blanc esquimaux, âgé de deux mois, répondant au nom de "Snow Ball". La personne qui le ramènera au numéro ci-haut mentionné sera libéralement récompensée, et toute personne étant trouvée en possession du petit chien après cet avis, sera poursuivie.

L'endroit pour acheter des
EPICERIES, VINS ET LIQUEURS

EST A L'ANTIQUE ET RENOMMÉ MAGASIN
101-Rue Rideau-101

On y trouve ce qu'il y a de mieux en fait de Marchandises. Comme les Fêtes approchent, je donnerai jusqu'au 1er Janvier

UN SUPERBE PRESENT!

— A QUICONQUE ACHETERA —
5 lbs de mon Célèbre Thé de 45 cts

Toutes les Marchandises sont garanties pures de tout alliage, et vendues

A BON MARCHE

Une Visite, s'il vous plaît
No. 101 RUE RIDEAU.

A l'enseigne du Drapeau Blanc.

J. B. C. DUNN.

DIAMOND DYES

Partout on réclame à grands cris le Diamond Dyes, ce merveilleux remède qui fascine et subjugue le monde, éblouissant tous les yeux.

A LOUER

Chambres meublées avec ou sans la pension dans une famille canadienne.

No. 238, rue Maria.

GLACE. GLACE.

AVIS est par le présent donné que, conformément à une résolution du bureau de Santé Local de la cité d'Ottawa, toute glace coupée sur la rivière Rideau ne pourra pas être offerte en vente ou vendue dans la cité d'Ottawa. Toute glace offerte en vente dans la dite cité, à compter de cette date, devra avoir été prise sur la rivière Ottawa soit au-dessus de la chute des Chaudières ou au-dessous jusqu'à la "Pointe Earncliffe" et pas à moins de cinq pieds du rivage.

WM. P. LRTT,

Secrétaire du Bureau de Santé Local.

Ottawa, 29 déc. 1885.

E. G. LAVERDURE
MAGASIN GÉNÉRAL DE
FERRONNERIE

Vous trouverez chez moi tout ce qu'il faut dans cette ligne
Ou ils, Clous, Câble, Chaîne, Etc.
Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Mastix, Etc.

Comme par le passé un assortiment complet de

QUINCAILLERIE.

69 & 71 Rue WILLIAM

L'ALMANACH DU PURGATOIRE OU ANNUAIRE

De l'œuvre des âmes du Purgatoire vient de paraître. Il est toujours très-intéressant, et on le lit avec beaucoup de plaisir et un grand profit. Nous le recommandons à tout le monde. "On le trouve chez L. A. St Louis, 1327 rue Notre-Dame. Il contient 80 pag s et ne se vend que 5 cents. En voici le sommaire: Excellence de la dévotion aux âmes du Purgatoire—Que votre volonté soit faite dans le ciel et sur la terre et dans le Purgatoire—Fondation de messes—Lectures de France—La messe du missionnaire—Traité de l'âme de Dieu par St François de Sales—Les amis particuliers du bon Dieu—Lettres et petits traits concernant l'œuvre—Les sentences d'or. On peut aussi se le procurer à Ottawa chez M. Eugène Tétu, No. 83 rue Waller.

DIPHThERINE

— ou —
ANTI-DIPHThERIQUE

Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge. Rien n'est meilleur pour guérir la consommation ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes.

LA DIPHThERINE VAINCUE! Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité véritablement étonnante de ce remède.

Préparé par le

DR N. LACERTE,

LEVIS, P. Q.

Prix: 50 cts la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

EN DÉPOT CHEZ

ELZEAR ALABIE,

71 Rue Bolton, Ottawa.

juill 1886 4



AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées distinctes, adressées au sous-général et portant la suscription "Soumission pour Edifices Publics, à Peterborough, Ont.," seront reçues jusqu'à MARDI, le 20e jour de Janvier prochain, inclusivement, pour l'érection d'Edifices Publics, pour

LE BUREAU DE POSTE
Et les Bureaux de la Douane et du Revenu de l'Intérieur

A Peterborough, Ont.

On pourra voir les plans et les devis au Ministère des Travaux Publics à Ottawa, et au bureau de J. E. Belcher, architecte, Peterborough, le et après VENDREDI, le 18ème jour de Janvier courant. Les soumissionnaires devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formulaires imprimés, et signés par les soumissionnaires mêmes. La soumission pour chaque édifice devra être faite séparément et des formulaires imprimés seront fournis pour chacune.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour un montant égal à cinq pour cent du total de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de se faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. GOBEL,

Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 7 déc. 1885



AGGRANDISSEMENT DU CANAL WELAND

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-général, et portant la suscription "Soumission pour le canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des maîtres de l'Est et de l'Ouest, le 25e jour de Janvier prochain (1886), pour exhauser les murs des écluses, déversoirs, etc., et augmenter la hauteur des bords de cette partie du canal Welland entre Port Dalhousie et Thorold, et approfondir le bief entre Thorold et Ramsey's Bend, près de Hamaburton.

Tous les travaux seront adjugés par sections. Des cartes des diverses localités, ainsi que des plans et devis pourront être examinés à ce bureau dès et après LUNDI, le 11e jour de JANVIER prochain (1886); on pourra aussi y procurer des formulaires de soumission. Souhaitables renseignements relatifs aux travaux au nord d'Albany seront obtenus au bureau de l'ingénieur local, "Welland."

Les entrepreneurs sont priés de se rappeler qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement conforme aux formulaires imprimés, et dans le cas de sociétés, il faudra aussi qu'elle porte la signature particulière et indique la nature de l'occupation et le domicile de chaque associé; et de plus un chèque accepté par une banque pour la somme de "deux mille piastres" ou plus, suivant l'étendue des travaux à faire dans la section—devra accompagner les soumissions respectives; ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les travaux, aux taux spécifiés dans l'offre.

Le montant exigé dans chaque cas sera mentionné sur la formule de soumission. Le chèque ou l'argent déposé sera remis aux diverses personnes dont les soumissions n'auront pas été acceptées. Ce département ne s'engage pas à aucun moment à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. P. BRADLEY,

Secrétaire.

Département des Chemins
de Fer et Canaux,
Ottawa, 5 décembre 1885.

G. J. Labelle,

Huissier de la Cour Suprême, B. C.

RUE BRITANNIA,

HULL.

Ottawa, 20 nov 1885